LES DOSSIERS DU

AVRIL – MOIS DE LA SANTE & DES CONDITIONS DE TRAVAIL

16 AVRIL

JOURNÉE MONDIALE DE LA VOIX

Organisée pour la première fois au Brésil le 16 avril 1999 par la Sociedade Brasiliera de Laringologia e Voz, la journée mondiale de la voix s'est pérennisée ensuite dans différents pays comme l'Argentine, la Belgique, les Etats-Unis, la France et l'Espagne, avec comme objectif des rencontres entre professionnels de la voix venant d'horizons multiples. Cette journée a aussi pour but de souligner **l'importance énorme de la voix dans notre vie quotidienne en tant qu'outil de communication.**

Et dans notre établissement Pôle emploi comment utilisons-nous notre voix ? Comment donnons-nous de la voix ?

Une question… C'était quand votre dernière réunion d'expression ?

QUELQUES EXEMPLES NON EXHAUSTIFS

RÉUNIONS D'EXPRESSION

L'ACCORD POLE EMPLOI SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DU 17 MARS 2017 institue la mise en place de réunions d'expression sur le travail en complément des temps de réunion habituels.

Il s'agit de réunions dédiées à l'expression des agents, au sein de chaque unité de travail, équipe, agence ou service de Pôle emploi (en fonction des thématiques retenues).Elles doivent avoir lieu à minima chaque trimestre et pour une durée de 2h sur les plages fixes.

L'objectif est de développer les échanges entre salariés, avoir un retour collectif sur le travail, le sens du travail, ses conditions d'exercice et la qualité du service rendu et favoriser la cohésion des équipes.

Faire émerger des propositions d'amélioration de l'efficacité, de l'organisation et des conditions de vie au travail.

Les comptes-rendus des réunions d'expression sont mis à disposition des IRP sur une base de données partagée.

Une fois par an, dans le cadre de la consultation sur la politique sociale, la direction de l'établissement présente aux IRP (Comité d'Etablissement) les sujets abordés et les actions mises en œuvre suite aux groupes d'expression des agents.

JE PRENDS LA PAROLE PENDANT LES RÉUNIONS DE SERVICE OU AUTRES RENCONTRES PROFESSIONNELLES...

FAIRE ENTENDRE SA VOIX C'EST AUSSI....

Je défends les autres et je me défends en m'engageant dans des associations en tant que membre actif ou non ou dans un syndicat comme adhérent-es ou comme représentant-es de proximité ou élu-es.

Je revendique aussi et défends mon travail et mes idées...

DONNER DE LA VOIX ...

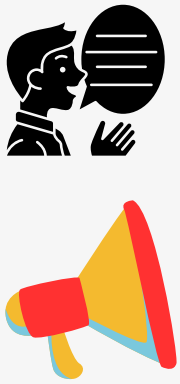

C'EST AUSSI DONNER SA VOIX !

CLIQUEZ SUR L'IMAGE